

SÉJOURS USA ASSURANCE + CARTE SANTÉ

Tous nos participants sont couverts par une assurance (incluse dans l'adhésion à l'Association).

Elle couvre :

- La responsabilité civile (dommages corporels et matériels) à hauteur de 450 000€ avec une franchise de 75€.
- L'assistance médicale et chirurgicale à hauteur de 30 000€ avec une franchise de 30€.
- Le rapatriement au domicile.
- L'assistance juridique à hauteur de 1 500€.
- L'avance de caution pénale à hauteur de 7 500€.

TOUT PARTICIPANT MALADE DOIT EN PRINCIPE RÉGLER SES FRAIS DE SANTÉ SUR PLACE, LE REMBOURSEMENT LUI PARVIENT APRÈS SON RETOUR SUR PRÉSENTATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES.

En collaboration avec la compagnie internationale AVA et son contrat CARTE SANTÉ, nous vous proposons en option et moyennant un supplément modique pour le séjour, une assurance plus complète et avantageuse puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds à faire sur place, ni de franchise sur les garanties médicales et chirurgicales. Le participant est entièrement pris en charge par la plate-forme d'intervention de la compagnie d'assurance aux USA.

Elle couvre :

- La responsabilité civile à la hauteur de 4 500 000€ avec une franchise de 80€
- L'assistance médicale et chirurgicale à hauteur de 500 000€ sans franchise.
- L'assistance juridique à hauteur de 3 000€.
- L'avance de caution pénale à hauteur de 7 500€.
- Le voyage et les frais de séjour d'un membre de la famille devant se rendre au chevet du malade pendant 7 jours.

NOUS VOUS ENGAGEONS TRÈS FORTEMENT À SOUSCRIRE DÈS L'INSCRIPTION L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE CARTE SANTÉ AMÉRIQUE, POUR UN PRIX MODIQUE QUE NOUS AVONS NÉGOCIÉ POUR VOUS (NETTEMENT PLUS AVANTAGEUX QUE LE PRIX GRAND PUBLIC), ELLE VOUS APPORTE UNE SÉCURITÉ ET UNE QUIÉTUDE D'ESPRIT ACCRUES.

PRIX PAR PERSONNE : Séjour sur place de :

- 3 à 16 jours : 25 €
- 17 à 22 jours : 40 €
- 23 à 31 jours : 53 €